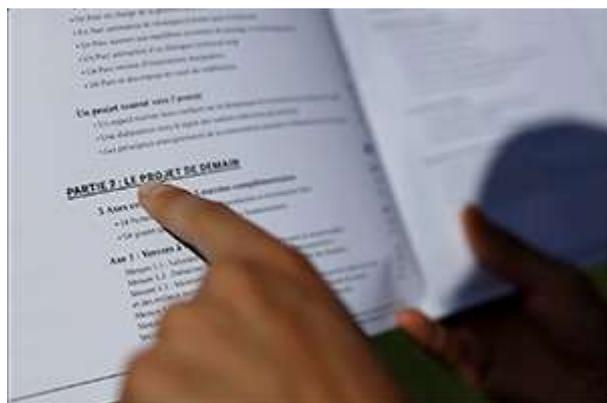


LA LETTRE DU SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS

L'INFOLETTRE DU PARC DU VERCORS - MARS 2024

[L'infolettre du Parc du Vercors - Mars 2024](#)



Le vote pour l'adhésion peut commencer !

Pour les 4 mois à venir, les communes, les établissements de coopération intercommunale et les départements vont délibérer en conseil (municipal, communautaire, départemental), pour décider de rester, d'intégrer ou de sortir du Parc. En adhérant à la charte, les collectivités s'engagent à **faire partie du Parc du Vercors**, à incarner et mettre en œuvre ses orientations jusqu'en 2039.

Des habitants du Vercors - des professionnels parfois élus - **apportent dans un court métrage leurs éclairages sur l'intérêt d'un Parc naturel régional et les bonnes raisons d'en faire partie !** Parce que le Vercors de demain s'invente aujourd'hui, la charte propose une direction pour œuvrer et construire une aventure collective. C'est à l'issue de ces votes que l'État statuera sur la reconduction du classement en Parc naturel régional. **Unissons-nous autour de cette charte !**

On fait le point dans 4 mois !

Une production du Parc du Vercors réalisée par Axel Falguier



Le Cheval du Vercors de Barraquand au SIA 2024 | jusqu'au 4 mars

Au **Trophée national des chevaux et poneys de races reconnues** dans le cadre du [Concours général agricole](#), **Christian Finet et Edelweiss de Chichi** représenteront la race en participant aux **épreuves travail en main, attelée maniabilité et attelée marathon**. Pour suivre leurs actualités, c'est sur [Facebook](#).

Pour ceux qui ne se rendent pas au Salon International de l'Agriculture (SIA), voici une petite compensation ! **Un clip sur cette race de cheval et l'attelage** issu d'une série de cinq clips et un film court (16 min) produit par le Parc naturel régional du Vercors, préparé avec l'[Association nationale du Cheval du Vercors de Barraquand](#), et réalisé par Axel Falguier (cofinancés par l'Union européenne via le programme LEADER Terres d'Echos).



© Magda

Traverse à l'Espace 600, Grenoble | à partir du 6 mars

L'exposition photographique Traverse est à découvrir du 6 mars au 3 avril 2024 à l'[Espace 600](#), scène conventionnée nationale arts enfance jeunesse, à [Grenoble](#).

Traverse, c'est **la trace d'une aventure partagée** pendant un an et demi **pour célébrer les 50 ans** du Parc naturel régional du Vercors. 15 photographies reflètent la rencontre avec le Vercors par le prisme des regards, écoutes et paroles artistiques de la [Cie Dans tes rêves](#).

Cette mise en scène photographique des habitants du Vercors, véritable «transhumance poétique», résonnera avec la représentation de [Pour la mare](#) de la Cie Waaldé, temps fort de l'exposition.

Ce spectacle est programmé **vendredi 29 mars à 19 h 30** dans le cadre de la 14^e édition du [Festival Détours de Babel](#). C'est un «*conte écologique et féérique*»

raconté par une musicienne et deux enfants que tout sépare et pourtant...». Il est également le support d'un projet pédagogique (culture & biodiversité) proposé par le Parc naturel régional du Vercors et mené avec des classes de primaire de Grenoble et de Seyssinet-Pariset.



Appel à projets jeunes et montagnes : c'est parti pour les mini-séjours 2024 | à partir du 7 mars

Cette année à nouveau, le Parc naturel régional du Vercors s'investit aux côtés des structures d'accueil collectif de mineurs pour proposer aux enfants et aux jeunes du territoire (entre 8 et 15 ans) de se rencontrer autour d'une expérience de la montagne et de découvrir leur environnement proche sous la forme d'un mini-séjour.

À partir du 7 mars 2024, toutes les informations et [l'appel à projets](#) seront en ligne. **La date limite de candidature : 5 avril 2024.**

Cet appel à projet est soutenu financièrement par le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) dans le cadre du programme « [Espace Valléen](#) ».



Un petit déjeuner consacré à l'éclairage privé | 14 mars

Les éclairages publics et privés extérieurs entraînent **des dépenses d'énergie** importantes, ils génèrent également **des impacts** importants sur le vivant, puisque l'on parle de **pollution lumineuse**. Par chance, cette pollution est facilement réductible et non persistante. Depuis plusieurs années, **les efforts entrepris par les collectivités ont permis d'améliorer et de réduire sensiblement l'éclairage public**. Qu'il provienne **des commerces, des entreprises, des zones d'activités, ou des copropriétés**, l'éclairage privé demeure une source de consommation d'énergie et de pollution

lumineuse conséquente. De plus, son utilisation est réglementée depuis 2013 mais **les règles ne sont pas toujours connues.**

Grenoble-Alpes Métropole, les Parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors, et l'Espace Belledonne s'associent pour sensibiliser les acteurs privés à l'amélioration et la mise en conformité de leurs éclairages extérieurs, autant en zone urbaine que rurale. **Les prescripteurs, les têtes de réseaux d'entreprises ou de commerces, les services d'intercommunalités ou de communes, les bailleurs, les syndicats, les associations de conseil, sont invités à un petit déjeuner le 14 mars de 8h à 10h30 au siège de Grenoble Alpes Métropole*.** L'objectif sera d'apporter à ces acteurs les ressources nécessaires pour mieux accompagner les acteurs privés et de définir ensemble les meilleurs moyens de toucher ces publics.

* 1 place André Malraux à Grenoble

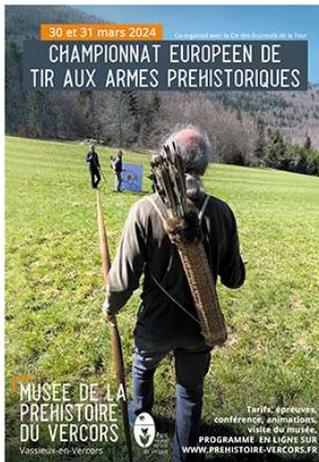


PAEC Vercors 2024 | 15, 20, 22 mars & 2 avril

Le Projet agroenvironnemental et climatique (PAEC) du Vercors se poursuit en 2024 avec **une nouvelle campagne de contractualisation.** En 2023, 40 agriculteurs et 24 groupements pastoraux ont été accompagnés dans la mise en place de plans de gestion pastoraux au sein de zones Natura 2000 et dans les alpages collectifs du territoire. Trois temps de formation ont été organisés sur ces sujets.

Une nouvelle enveloppe financière du FEADER, du ministère de l'Agriculture et de l'Agence de l'eau va permettre de proposer des mesures agro-environnementales et climatiques aux agriculteurs dans des zones Natura 2000, Espaces naturels sensibles et autres zones à enjeux (par exemple, secteurs du Râle des genêts, de l'Azurée du serpolet ou l'Outarde canepetière, ou bien dans des zones humides ou des secteurs de la trame des milieux ouverts).

Pendant le mois de mars, **plusieurs réunions d'information sont proposées aux agriculteurs** : **15 mars** à 10h30 à la salle Marcel Soulier à Saint-Vincent-la-Commanderie ; **20 mars** à 10h30 à la Maison du Parc à Lans-en-Vercors ; **22 mars** à 10h30 à la salle du conseil de Saint-Martin-en-Vercors ; **2 avril** à 14h à la salle centre village de La Rivière.



Championnat européen de tir aux armes préhistoriques | 30 & 31 mars

Les samedi 30 mars et dimanche 31 mars, le musée de la Préhistoire du Vercors accueille une manche du Championnat européen de tir à l'arme préhistorique co-organisé avec la Compagnie des écureuils de la tour (Seyssinet-Pariset). Les participants concourront au tir à l'arc et/ou au tir au propulseur.

À l'occasion de ce week-end exceptionnel, une conférence sur **Les armatures du Mésolithique en France** (avec démonstration de taille) de Jocelyn Robbe, archéologue à Paléotime (Archéologie préventive) est proposée **le samedi de 18h à 19h**. Dimanche, grâce aux **animations de tirs au propulseur et de tirs de bâtons de jet**, découvrez des armes de jets préhistoriques et visez juste pour aborder le paléolithique (dès 11h).



Les élèves au cœur d'une démarche de gestion d'espace naturel

Trois classes ont décidé de se lancer dans le projet d'Aire terrestre éducative (ATE) cette année : **une classe de primaire de Cognin-les-Gorges, une autre de Crest ainsi qu'une classe de 6^e du collège de Monestier-de-Clermont.**

Une ATE, c'est un projet porté par une classe et son enseignant dans lequel les élèves réfléchissent collectivement à la préservation et la

gestion d'un petit territoire naturel à proximité de leur école et décident d'actions à mettre en place.

Le mois de mars rime avec les premières interventions des éducateurs et éducatrices à l'environnement et les premières sorties sur le terrain. Il est donc temps pour les élèves de découvrir et d'inventorier ce qui se passe sur leur ATE, d'en savoir un peu plus sur l'histoire du lieu, d'enquêter auprès des usagers de cet espace ou encore d'aller en explorer les moindres détails (faune, flore, éléments naturels, etc).

Encore un bon moyen pour les élèves de se reconnecter à la nature, au vivant et à leur territoire !

Ce projet est financé par les départements de l'Isère et de la Drôme ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



©Magda

Transition touristique et action culturelle

En Vercors, la transition touristique est amorcée par des socio-professionnels qui s'engagent, et en réponse à une demande qui évolue. Pour amplifier cette direction, le Parc du Vercors souhaite valoriser les initiatives de transition touristique déjà à l'œuvre et soutenir l'évolution de la demande notamment par la mise en place d'une action culturelle.

Aussi, après une immersion sur le territoire et la rencontre de professionnels du tourisme, **une équipe artistique formalisera une création pour la sensibilisation des habitants et touristes aux transitions et la valorisation des acteurs engagés.** La création sera partagée et donnera lieu à des temps de médiation pour accompagner chacun à cheminer vers sa propre transition. Un objet "trace-témoin" sera produit et permettra de poursuivre et démultiplier ces dernières intentions sur le territoire, et au-delà en dehors de la présence artistique.

70 compagnies-collectifs ou artistes ont répondu à l'appel à projets lancé en septembre dernier. **C'est avec No Mad que l'aventure s'engage.** Dès avril, le collectif arpenta le Vercors à la rencontre des acteurs socio-professionnels, habitants, touristes, élus, tantôt individuellement, tantôt collectivement, pour comprendre ce qui se joue, comment chacun engage sa propre transition touristique et pour rassembler la matière qui servira leur création à vocation de sensibilisation.

Plus de détails très prochainement ! Tenez-vous prêts à participer.

Action soutenue par : la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) Auvergne Rhône-Alpes et le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) dans le cadre du programme de l'[Espace Valléen](#) Vercors.

Contacts [Djamilia Bazoge](#) ou [Emmanuel Bosc](#)



Chemin faisant, écoutez !

De 2019 à 2023, une série d'actions culturelles se sont déroulées via des résidences croisant **regards d'artistes et regards de chercheurs**. Soutenus par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne Rhône-Alpes, ces résidences ont permis **d'explorer et de questionner la place des cheminements et de l'itinérance**, en s'appuyant sur les liens sensibles des usagers aux milieux et aux éléments, naturels et ou anthropisés. Elles ont eu lieu sur le Vercors et sur cinq autres Parcs naturels régionaux de la région.

Le 23 janvier dernier, **autour d'un plateau de Radio Royans Vercors** installé hors les murs au musée de la Préhistoire à Vassieux-en-Vercors, **les différents protagonistes se sont retrouvés** pour échanger sur l'ensemble de cette démarche culturelle et artistique. Pour écouter l'émission en 3 parties, mais aussi les Podcasts *Auraspitalité* et l'album *Terre Légère*, rendez-vous sur le site de Radio Royans-Vercors.



Le dernier atelier du Plan de paysage de la Raye et des Monts du Matin, salle comble

Jeudi 8 février, les 14 communes de la Raye et des Monts du matin étaient conviées à Combovin dans le cadre du plan de paysage porté conjointement par Valence Romans Agglomération et le Parc du Vercors. Ce troisième et dernier atelier a réuni

dix communes pour un dernier travail animé par les bureaux d'études missionnés FABRIQUES et Sites et Paysages.

Cette rencontre a fait la part belle aux échanges sur la déclinaison du plan d'actions : quel maître d'ouvrage, quelle temporalité, quels partenaires mobiliser, quid de projets locaux qui s'inscriraient dans ce plan d'actions... Telles ont été les questions posées aux participants au regard des 6 actions définies collectivement au fil des séances précédentes : ⁽¹⁾ Définir et préserver **les valeurs paysagères et patrimoniales** du territoire ⁽²⁾ Assurer, via les documents d'urbanisme, **la qualité paysagère et la place du vivant dans les nouvelles constructions** (construction/réhabilitation) ⁽³⁾ **Accompagner les porteurs de projets publics et privés** dans la prise en compte de la qualité paysagère et architecturale, et de la transition écologique ⁽⁴⁾ Sensibiliser et animer un groupe d'acteurs sur **l'adaptation des espaces agricoles et forestiers au regard du changement climatique** ⁽⁵⁾ Qualifier les **espaces d'accueil** du public en intégrant **la biodiversité et le cycle de l'eau** ⁽⁶⁾ Aménager **un itinéraire cyclable** de découverte comme du quotidien entre les villages.

C'est aux bureaux d'études qu'il revient maintenant de **finaliser l'ensemble des pièces du Plan de paysage** (diagnostic/enjeux ; objectifs de qualité paysagère ; plan d'actions) pour que ce travail puisse être plus largement partagé au sein de la Raye et des Monts du matin.

Il ne s'agit que du début de l'aventure : la mise en œuvre des actions du plan de paysage sera menée conjointement par les communes, leurs partenaires, avec l'aide de Valence Romans Agglomération et du Parc du Vercors. **La vie du plan de paysage ne fait que commencer !**



Suivi des bouquetins, trouvez les oreilles bouclées !

Depuis 2018, le Parc naturel régional du Vercors réalise **un programme de capture et de marquage des Bouquetins des Alpes à des fins de suivis sanitaire et génétique**. Une fois les prélèvements et les mesures réalisés, les individus capturés sont marqués avec des boucles auriculaires et immédiatement relâchés. Ce marquage permet de ne pas recapter les mêmes individus mais aussi de mieux connaître leurs déplacements. Depuis le début du programme, **une trentaine de bouquetins ont ainsi été marqués sur la partie orientale du massif**.

Il est important d'obtenir le maximum de données d'observation alors **n'hésitez pas à participer**.

Notez bien la couleur de chaque oreille : côté gauche et droit de l'animal. Huit couleurs sont possibles (blanc, bleu, jaune, rouge, vert, violet, noir et orange). Il se peut que les couleurs soient délavées par le soleil ou que des boucles soient manquantes. **Apportez le plus de précisions possibles dans vos commentaires** et si possible joignez **des photos** ! Toutes vos infos sont à reporter sur l'observatoire de la biodiversité du Parc



Émeline Guigné et la Tulipe sauvage

Engagée dans le Master 2 Sciences de l'environnement appliquées à la montagne (SEAM), parcours Écologie des milieux de montagne (ÉCOMONT) à l'Université Savoie Mont Blanc, Émeline va participer pendant 6 mois à **la mise en place du nouveau plan de gestion** (2023-2033) de la Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris subsp. sylvestris*) dans le Diois. Les deux axes majeurs de ce Plan sont ⁽¹⁾ le volet **"connaissances" avec la création de nouveaux protocoles de suivis sur 10 communes** et ⁽²⁾ l'aspect **"communication" avec l'élaboration d'une stratégie** intégrant les différents acteurs.



Place à la biodiversité dans nos jardins et nos paysages !

Le printemps arrive doucement, la nature s'éveille de la période hivernale de dormance. **Pour accompagner au mieux les cycles biologiques** de la faune et de la flore, il est fortement conseillé de **ne pas tailler les haies dans vos jardins au printemps et en été** ! Les agriculteurs ont d'ailleurs interdiction de tailler leurs haies entre le 16 mars et le 15 août (exigence de la Politique agricole commune) **pour ne pas nuire à la nidification des oiseaux** notamment. Suivons leurs pratiques pour préserver notre biodiversité !

Continuez à suivre les projets de l'atlas de la biodiversité communale du Vercors et à participer !